DELIBERATION CA031-2025

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels qu'en vigueur ;
Vu la délibération CA 003-2024 du Conseil d'Administration en date du 22 février 2024 relative à l'élection de la Présidente de l'Université d'Angers ;
Vu l'arrêté n°2025-024 du 20 février 2025 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier LAIGNEAU ;
Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'administration le 15 mai 2025 ;

Objet de la délibération : Création du DU « Sport, Santé et Dopage » - Faculté de Santé

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 22 mai 2025, le quorum étant atteint, arrête :

La création du DU « Sport, Santé et Dopage » au sein de la faculté de Santé est approuvée.
Cette décision est adoptée avec 29 votes POUR et 1 ABSTENTION.

Fait à Angers, en format électronique

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services
Olivier LAIGNEAU
Signé le 05 juin 2025

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire, elle pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Présidente de l'Université d'Angers ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes.
La Présidente de l'Université d'Angers peut être saisie par voie postale, à l'adresse suivante : Présidence de l'Université d'Angers 40, rue de Rennes - BP 73532 49035 - ANGERS cedex 01
La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île Gloriette, CS 24111 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyens » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr
Conformément aux articles R421-1 et suivants du code de justice administrative, en cas de refus opposé à un éventuel recours gracieux déposé auprès de la Présidente de l'Université ou de rejet implicite consécutif au silence gardé durant deux mois par la Présidente ainsi saisie, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un nouveau délai de deux mois selon les modalités précitées. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 10 juin 2025

DU Sport Santé et Dopage

☒ DIPLÔME D'UNIVERSITÉ *

☐ DIPLÔME INTER-UNIVERSITES *

☐ CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ *

☐ ATTESTATION D'UNIVERSITÉ *

☒ **Création**
☐ **Modification**

		Avis Favorable/Défavorable/Recommandation	
Avis de la cellule APOGEE	Tableau de modélisation		**En date du : 29 avril 2025**
Avis du Conseil d'UFR	Maquette complète		**En date du : 29 AVRIL 2025**
Avis de la CFVU	Maquette complète		**En date du : 12 MAi 2025**
Avis du CA	Maquette complète		**En date du :**

Reçu aux services centraux le 26 avril 2025

Projet version du :

IDENTIFICATION

Coordonnées administratives

> Organisme responsable de l'offre de formation *

Raison sociale : Université d'Angers

Adresse : 40 rue de Rennes - BP 73 532 - 49100 ANGERS

Téléphone : 02 44 68 86 84

E-mail : @univ-angers.fr

Numéro d'agrément :

Numéro SIRET : 19490970100303

> Organisme responsable des inscriptions de la formation *

Raison sociale : Unité de formation continue Faculté de Santé

Adresse : ***28 rue Roger Amsler 49045 Angers cedex 01***

Téléphone : 02.41.73.59.47

E-mail : fcsante@univ-angers.fr

Numéro d'agrément : 52490195049

Numéro SIRET : 19490970100303

> Composante responsable de l'offre de formation *

Raison sociale : Unité de formation continue Faculté de Santé

Adresse : ***28 rue Roger Amsler 49045 Angers cedex 01***

Téléphone : 02.41.73.59.47

E-mail : fcsante@univ-angers.fr

Numéro d'agrément : 52490195049

Numéro SIRET : 19490970100303

> Enseignant(s) responsable(s) (pour chaque université pour les DIU) : *

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Sandrine NAIL BILLAUD	ANGERS	Maitre de conférence	02.41.22.66.75	sandrine.billaud@univ-angers.fr
			06.60.72.12.22	

Contacts administratifs *

Université	Ingénieur Projets FP (Nom, mail, tél)	Gestionnaire FP (Nom, mail, tél)
ANGERS	Giovanni PETIT 0619195164 giovanni.petit@univ-angers.fr	

Date d'ouverture

Saison 2025/2026

Démarrage en Novembre 2025

Lieu(x) des enseignements

100 % Distanciel

Nomenclatures de la formation*

Code NAF : 869 – Autres activités pour la santé humaine

Code NSF : 331 - Santé

Formacode : 43454 – Santé secteur sanitaire

CONTEXTE / OPPORTUNITE / ORIGINALITE

Etude de la concurrence

Aujourd'hui il existe 3 Diplômes qui se rapprochent de notre thématique. Le Dr Nail BILLAUD intervient dans ces autres formations. Elle connait bien les porteurs de projets. Il n'y a pas de concurrence mais de la complémentarité entre nos formations et des échanges.

Présentation pour la plaquette commerciale

Le pharmacien mais aussi tous les professionnels de santé et de soins paramédicaux ont un rôle majeur à jouer dans la prévention du dopage notamment accidentel lié à la prise de médicaments. Ainsi, en informant le sportif sur le bon usage des médicaments délivrés et sur leurs conditions d'utilisation vis-à-vis de la réglementation anti dopage, cela permet de pratiquer un sport sain.

Le DU Sport Santé Dopage d'Angers va permettre à tous les professionnels concernés d'acquérir des connaissances approfondies et pluridisciplinaires dans le domaine du médicament et des compléments alimentaires dans le milieu sportif. Ce DU va apporter toutes les possibilités de découvrir, d'intégrer des outils, des méthodes et des attitudes pratiques en termes de prévention du dopage.

Cette formation a pour objectif de connaitre la législation nationale et internationale régissant la prévention et la lutte contre le dopage.

Le sport et l'activité physique en général ont un rôle crucial dans le maintien d'une bonne santé. Toutes les méthodes destinées à améliorer l'efficacité de cette activité physique, dans un contexte amateur ou professionnel peuvent conduire à des conduites dopantes. Aussi dans cet enseignement, seront abordés les risques liés aux conduites dopantes et aux pratiques de dopage, les risques liés à l'usage de substances et de méthodes interdites, ainsi que les stratégies de surveillance et de contrôle. En cas de dopage, les sanctions prévues par les autorités antidopage seront également présentées. L'objectif est de fournir aux athlètes, aux professionnels de santé et à tout le personnel d'encadrement les connaissances nécessaires pour prévenir ce phénomène et promouvoir une approche éducative pour un sport sain, sans médicaments.

ELEMENTS DE SUIVI SI RENOUVELLEMENT/MODIFICATION

Statistiques

	2025/2026					
	Inscrits	**Diplômés**	**Inscrits**	**Diplômés**	**Inscrits**	**Diplômés**
Formation Professionnelle	15					
Formation Initiale	5					

Création du diplôme et modifications

	CREATION	**RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION**	**RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION**
Date de passage au conseil d'UFR	29 AVRIL 2025		
Date de passage en CFVU	12 MAI 2025		
Date de passage au CA			
Date d'ouverture	Novembre 2025		

MODALITES D'ACCES AU DIPLOME

Voies d'accès au diplôme*

☒ Formation Initiale ☒ Formation Professionnelle

☐ Par l'expérience professionnelle *(dispense totale de l'ensemble des cours mais pas des épreuves d'évaluation)*

☐ Par la VAE *(uniquement dans le cadre d'une certification visant un enregistrement au RNCP)*

Niveau d'entrée

Diplôme d'État de Docteur en Médecine, en Pharmacie, en Odontologie, de Médecine Vétérinaire, de Kinésithérapeute, d'Infirmière ou d'un diplôme étranger équivalent. NIVEAU 7 +

Interne en Médecine ou en Pharmacie.
Entraineur : niveau L3 validé requis.

Type de public (statut : étudiant, salarié, demandeur d'emploi, profession libérale, ...)

Etudiants, salarié et indépendant.

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil (effectif maximum) : 35 personnes

Seuil d'ouverture pédagogique (effectif minimum) : 10 personnes

Seuil d'ouverture financier (recettes minimum UA, hors droits d'inscription) : 7

Procédure de recrutement

Composition de la commission de recrutement :

Elle est composée de 1 *(nombre et profil des membres : fonction, entreprise, attribution statutaire),* parmi les membres figurant dans ce tableau.

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Dr NAIL BILLAUD S.	ANGERS	MCF	sandrine.billaud@univ-angers.fr

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'UA et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : copie du diplôme, lettre de motivation, CV détaillé, ….

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service de formation professionnelle.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET PROFESSIONNELS

Objectif(s) de la formation/certification *

- Acquérir un socle commun de connaissances sur le dopage et les problématiques associées.

- Connaitre le statut exact d'un produit, d'un complément alimentaire, d'un médicament au regard de la réglementation anti-dopage en vigueur.

- Interroger ses représentations, ses attitudes et ses comportements vis-à-vis du dopage et des problématiques associées.

- Développer une capacité de réflexion, d'analyse et de compréhension sur le dopage et les problématiques associées.
-

- S'initier à la démarche de prévention, de réduction des risques et à la méthodologie de projet sur le dopage et les problématiques associées.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée totale de la formation : 70 heures*

Enseignements à distance (synchrone et/ou asynchrone) : 70 h

Examens/soutenance : 1h 30 (rédaction d'un poster)

Calendrier de la formation *

(début, fin, regroupements, nombre de sessions,…):

Du 06/11/2025 au 30/04/2026
Examen : (Session 1 : juin 2026 -Session 2 : septembre 2026

Date prévisionnelle* x OUI ☐ NON

Calendrier Universitaire :

X Annuel : sur 1 année universitaire ☐ Pluriannuel : sur 2 années universitaires
☐ Autre : précisez

PROGRAMME DETAILLE *

	Durée	INTERVENANTS
Présentation DU et Impact du dopage chez les sportifs amateurs et récréatifs.	2h	Sandrine NAIL BILLAUD
La présentation du DU, du programme de son déroulement des modalités de validation, des intervenants…Présentation de la place des professionnels de santé, du "dopage malgré moi" état des lieux sur les connaissances des participants : évaluation préalable par des quizz etc etc		
Base de l'organisation du système anti dopage France et international	2h	Samuel MARAFI
Physiologie de la performance et réponse à l'entrainement	4h	Enseignant IFEPSA
Physiologie des grands systèmes respiratoires, musculaires, cardiovasculaires…	2h	Flavien BESSAGUET
Sport santé (notion de sport adapté et sur prescription)	2h30	Samuel LEGEAY + intervenant SRAE
Pharmaco toxicologie des molécules dopantes	3h	Flavien BESSAGUET
Dopage animal : les molécules concernées	4h	ANNE COUROUCE
Médicaments vétérinaires à usage dopant chez l'homme, molécules en dopage animal : chevaux ?		
Approches analytiques et profilage biologique : passeport biologique	4h	PIERRE SALLET
Prévention individuelle et collective (prise en charge par le pharmacien ou un professionnel de santé)	2h	Sandrine NAIL BILLAUD
Texte règlementaire sur le rôle du pharmacien dans la lutte anti dopage en France		
Nutrition du sportif	3h	Samuel MARAFI
Compléments alimentaires, vitamines, CNO etc….		
Label sport protect®	2h	Dorian MARTINEZ
Sommeil et sport	3h	REMY HURDIEL
Système immunitaire et sport	4h	Sandrine NAIL BILLAUD
Aspects juridiques et éthiques de la lutte contre le dopage : les différents programmes	4h	Xavier Bigard
Quelles sont les peines et les procédures juridiques en France et à l'international en cas de dopage avéré, prouvé. Aspect éthique.		
Dopage et traitement médical usuel : les ATU	4h	Samuel MARAFI
Logiciel ADAMS et géolocalisation d'un sportif	2h	?
Déroulement d'un contrôle antidopage	2h	Samuel MARAFI+/- société mandatée
Rôles des institutions-AFLD	4h	Guillaume ZEKRI

Place des plantes et autres substances naturelles dans le dopage sportif	3h	Séverine DERBRE
Place des professionnels de santé et des entraineurs	2h	Samuel MARAFI
	2h	Patrick BASSET
Traçabilité des traitements médicamenteux en compétition	1h30	Gaspard LEBEL
Le marché et le mode d'approvisionnement des produits dopants : médicaments et autres molécules	2h	Sandrine NAIL BILLAUD
Développer une écoute active et faciliter l'expression.	2h	Sylvie Marsan Poiroux
Situer les demandes au comptoir, auprès d'un professionnel de santé dans leur contexte.		Eddy RAVENEAU
Cas cliniques, pratiques et de comptoir	3h	Sandrine NAIL BILLAUD
Témoignage d'athlètes sur les procédures (athlète, cycliste pro)	4h	

MODELISATION APOGEE

Année universitaire Date de la CFVU	**NOM**																					
Libellé	**Nature**	**Charges enseignements**								**Coef.**	**Session 1**					**Session 2**						**Remarques**
		Participe aux Charges	**Heures E.learning**	**Heures CM**	**Heures TD**	**Vol/ Etud**	**Mutualisé**		**Co animé**		**CT**			**CC**		**CT**			**CC**			
							O/N	**Avec**			**Nature**	**Durée**	**Coef.**	**Coef.**		**Nature**	**Durée**	**Coef.**	**Report**	**Coef.**		
	MATIBLOCMODU	O / N				Total	O / N	Si oui avec quelle formation	Non ou Nbre d'intervenants		ECR (écrit) ORA (Oral)					ECR (écrit) ORA (Oral)						
Cours		**O**	70			70	**N**															
EXAMEN											ECR Poster	1h30	11			ECRI Poster	1h30	11				

ÉQUIPE PEDAGOGIQUE PREVISIONNELLE

Composition de l'équipe pédagogique prévisionnelle pour la première promotion.

.

Nom Prénom Intervenant	Fonction/profession, structure	Champ d'expertise	Cours/Module enseigné	Statut	Coordonnées
Sandrine NAIL BILLAUD	MCU Angers UFR santé-Pharmacie	Immunologie	Système immunitaire et sport	MCU	Sandrine.billaud@univ-angers.fr
Samuel MARAFFI	Médecin UFR STAPS Besançon	Médecine sport	Base organisation du système antidopage en France et international Nutrition du sportif Les ATU : dopage et traitement médical usuel Déroulement d'un contrôle anti dopage Place des professionnels de santé et entraineurs	Libéral	samuel.maraffi@gmail.com
Samuel LEGEAY	MCU Angers UFR Santé Pharmacie	Pharmacologie	Sport santé	MCU	samuel.legeay@univ-angers.fr
Flavien BESSAGUET	MCU Angers UFR Santé Pharmacie	Physiologie	Physiologie des grands systèmes Pharmaco toxicologie des molécules dopantes	MCU	Flavien.bessaguet@univ-angers.fr
Anne COUROUCE	DMV, PhD, HDR, DipECEIM Professeur en médecine interne des équidés (CISCO, Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes, Oniris Vetagro Bio)	Vétérinaire	Dopage animal : les molécules concernées	Pr	acourouce@orange.fr
Pierre SALLET	PhD	Médecin	Approches analytiques et passeport biologique		p.sallet@athletesfortransparency.com
Dorian MARTINEZ	CEO		Label Sport protect		d.martinez@sport-protect.fr
Remy HURDIEL	MCU-HDR Université Littoral	Scientifique	Sommeil et sport	MCU	remy.hurdiel@univ-littoral.fr
Xavier BIGARD	Médecin sport	Médecin sport	Aspect juridique et éthique de la lutte contre le dopage	Libéral	xavier.bigard@uci.ch
Guillaume ZEKRI	Libéral	Enquêteur	AFLD	Libéral	g.zekri@afld.fr
Gaspard LEBAL	PhD	Scientifique	Traçabilité des traitements médicamenteux en compétition	Société DOKEVER	g.lebel@dokever.com
Patrick BASSET	Libéral	Médecin	Place des professionnels de santé et des entraineurs	Société DOKEVER	p.basset@dokever.com
Eddy RAVENAU	Pharmacien officine	Officine	Situer les demandes dans leur contexte	Libéral	eddy.raveneau@yahoo.fr
Sylvie MARSAN POIROUX	Ressources humaines/ Vacataire Université Angers	Communication	Développer une écoute active et faciliter l'expression	Salariée	sylvie.marsan-poiroux@univ-angers.fr

Séverine DERBRE	**MCU Angers UFR Santé Pharmacie**	**Pharmacognosie et phytothérapie**	**Place des plantes et autres substances naturelles dans le dopage sportif**	**MCU**	**severine.derbre@univ-angers.fr**

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Conditions de validation (de délivrance du diplôme) *

Obligation d'assiduité
Examen final portant sur l'ensemble du programme (1h30 1èere session juin-2ème session début septembre)
Rédaction d'un poster (Juin) : sujet fourni ou au choix.

Composition du jury de soutenance :

Il est composé de 4 personnes *(nombre et profil des membres : fonction, entreprise, attribution statutaire),* parmi les membres figurant dans ce tableau.

NOM Fonction au sein de ce jury	Université de rattachement	Statut	E mail
DR NAIL- BILLAUD Sandrine	ANGERS	MCU	Sandrine.billaud@univ-angers.fr
Pr FAURE Sébastien	ANGERS	PU	Sebastien.faure@univ-angers.fr
Dr LEGEAY Samuel	ANGERS	MCU	Samuel.legeay@univ-angers.fr
Pr CLERE Nicolas	ANGERS	PU	Nicolas.clere@univ-angers.fr

Seconde session et redoublement

Les personnes qui n'auraient pas eu la moyenne à la première session pourront passer en septembre une session 2

COORDINATION, SUIVI ET EVALUATION DU DISPOSITIF

Commission pédagogique

La commission pédagogique est présidée par le responsable de la formation, enseignant ou enseignant-chercheur de la composante de rattachement. Elle est composée à minima de ce responsable de formation.

Elle assure la coordination pédagogique, la planification des sessions et le suivi de la formation. Elle définit les conditions de recrutement et d'accès à la formation, organise le bon déroulement des enseignements et le suivi des stagiaires, en collaboration avec les

services administratifs. Elle réalise un bilan de fin de formation et, en lien avec les préconisations du conseil de perfectionnement, apporte si nécessaire les modifications appropriées (*référentiels, contenu, pédagogie, durée, organisation, …).* Elle valide les éléments et documents destinés à la communication externe et promeut la formation auprès des milieux professionnels.

Elle est composée de 2. *(nombre et profil des membres : fonction, entreprise, attribution statutaire),* parmi les membres figurant dans ce tableau.

NOM Fonction au sein de ce jury	Université de rattachement	Statut	E mail
DR NAIL- BILLAUD Sandrine	ANGERS	MCU	Sandrine.billaud@univ-angers.fr
Dr LEGEAY Samuel	ANGERS	MCU	Samuel.legeay@univ-angers.fr

Conseil de perfectionnement

Présentation, composition, attributions statutaires, ordre du jour et fréquence des consultations définies dans le Règlement UA de la validation de la certification pour les Diplômes d'Université joint.

Il est composé de 4 personnes (*nombre et profil des membres : fonction, entreprise, attribution statutaire),* parmi les membres figurant dans ce tableau.

NOM Fonction au sein de ce jury	Université de rattachement	Statut	E mail
DR NAIL- BILLAUD Sandrine	ANGERS	MCU	Sandrine.billaud@univ-angers.fr
Pr FAURE Sébastien	ANGERS	PU	Sebastien.faure@univ-angers.fr
Dr LEGEAY Samuel	ANGERS	MCU	Samuel.legeay@univ-angers.fr
Pr CLERE Nicolas	ANGERS	PU	Nicolas.clere@univ-angers.fr

Système de veille et amélioration continue

Une évaluation de la formation et des enseignements est organisée en fin de formation au moyen d'une enquête auprès des stagiaires par la composante de rattachement. Les résultats de cette enquête sont transmis au responsable pédagogique avant la réunion de la commission pédagogique et du conseil de perfectionnement.

TARIFS

Tarifs de la formation (Hors Droits universitaires) *

	Financement entreprise et/ou personnel et/ou via le CPF *	Etudiant	Tarif négocié dans le cadre spécifique d'un partenariat

DU complet	1500	750	
Bloc de compétences			
Module(s)			
Certification, dans le cas spécifique d'un accès par l'expérience avec dispense totale des cours (hors VAE)			

Dans le cadre d'un partenariat faisant l'objet d'une convention cadre, se reporter au prix négocié avec le Partenaire, correspondant à la prestation assurée par l'Université et facturée au Partenaire.

Montants forfaitaires exonérés de TVA.

BUDGET PREVISIONNEL

Résultat avec tarification proposée

DU SPORT SANTE ET DOPAGE

Date de version du budget:	12/04/2025
Nom de la formation:	DU SPORT ET DOPAGE
Nom du module:	0
Nb de stagiaire prévisionnel:	35
nb d'h de formation / stagiaire :	70

	TYPE DE FINANCEMENT STAGIAIRE	Nb stagiaires, de groupes ou de modules PREVISIONNEL	Tarif / stagiaire, groupe ou module	Recettes prévisionnelles
Recettes prévisionnelles	financés	15	1 500	22 500
	groupe entreprise	0	0	0
	demandeurs d'emploi	0	0	0
	individuels	7	1 500	10 500
	autre	0	0	0
	module	0	0	0
	etudiants	3	750	2 250
	recettes liées à une facturation au partenaire (hors droit ministériels)	0	0	0
	Droits ministériels (DM)	0	175	0
	Total prévisionnel	25	0	35 250

	TYPE DE CHARGE	Montant (€)
Charges prévisionnelles	charges responsabilité pédagogique	0
	charges d'enseignement enseignants UA (hors respons. Pédag)	3 288
	charges d'enseignement vacataires	0
	charges BIATSS (admin)	2 054
	charges directes (frais mission et formation) hors facturation partenaire	700
	charges liées à une facture du partenaire (interventions, frais...)	0
	charges indirectes	3 179
	total charges	9 222

	RESULTATS	Montant (€)
Résultat	Marge sur coûts directs COMPOSANTE	34 550,0
	Résultat d'activité UA	26 028,5
	tarif moyen appliqué / stagiaire (incluant DM)	1 007,1
	Tarif minimal / stagiaire pour équilibre résultat d'activité UA	263,5